

DROIT AU VÉLO : RÉUNION COMPTEURS BÉNÉVOLES DU 5 DÉCEMBRE 2017

Présent-e-s :

Adrien Bouquet, Clotilde Debarbieux, Hervé de Cagny, Michel Demasure, Yves Lépinay, Joël Meissonnier, Amélie Poireau, Alain Prouff, Mathieu Rabaud, Cyprien Richer, Anaïs Sabin, Jacky Therrin, Alain Thirel, Claudine Van Nieuwenhove.

Excusé-e-s :

Pascal Coquerelle, Bertrand Deboudt, Christophe Herlin.

Ordre du jour :

1. retour sur les relevés des boucles automatiques installées par la Métropole européenne de Lille
2. l'intégration de nouveaux types de vélos (Gobeebike, vélocargos...)
3. réalisation de rapports intermédiaires aux baromètres, plus légers, afin de pouvoir communiquer à des moments opportuns
4. présentation des méthodes de comptage et d'enquête de la métropole Grand Lyon (suite à une présentation proposée lors du congrès du Club des villes et territoires cyclables la semaine dernière à Marseille)
5. mise en œuvre d'une enquête-cordon d'envergure ponctuelle
6. échanges moins formels sur les pratiques de chacun-e

1. Retour sur les relevés des boucles automatiques installées par la Métropole européenne de Lille

Projection du [diaporama de bilan de la MEL pour l'année 2016](#) (2,5 Mo), réalisé à partir de la trentaine de stations de comptage automatique installées sur l'ensemble du territoire de l'agglomération (voir répartition en page 4).

Avantages :

- fonctionnent toute l'année
- permettent des extractions par heure
- fournissent des informations intéressantes sur l'évolution de la pratique à grande échelle et par secteurs

Inconvénients :

- manque de souplesse puisqu'ils doivent être installés sur des aménagements en site propre (pistes et bandes cyclables, couloirs bus)
- perte des données, évaluées à entre 5 et 10 % par l'opérateur lui-même (Éco-compteur) et dysfonctionnements sur certains sites
- impossibilité de comptabiliser certains types de vélos comme les vélo-cargos
- impossibilité de distinguer les typologies de cycliste (genre, équipement...)

À vérifier : la disponibilité des données sur le site de la MEL consacrée aux données publiques.

2. Intégration de nouveaux types de vélos (Gobeebike, vélocargos...)

L'arrivée récente d'une offre privée de free-floating (vélo en libre-service sans station) pose la question de leur intégration dans les relevés. Il est proposé à ceux qui le souhaitent de les comptabiliser, mais cela ne doit pas se faire au détriment de la qualité du comptage global (certains point ne le permettent pas en raison de la fréquentation élevée du site), d'autant que leur utilisation est encore trop confidentielle pour avoir un réel impact sur les pratiques. Idem pour les vélo-cargos et autres vélos spéciaux. De nombreux compteurs prennent en compte les trottinettes ou la distinction femme/homme, qui peut parfois être délicate.

Pour qu'une donnée soit fiable, il faut qu'elle soit maintenue sur la durée. Ces résultats n'apparaissent pas systématiquement dans les bilans, mais pourront toujours être exploités lors de futurs travaux, ils ne sont donc jamais inutiles.

Conclusion : il est proposé à ceux qui le souhaitent de les comptabiliser, mais cela ne doit pas se faire au détriment de la qualité du comptage global (certains points ne le permettent pas en raison de la fréquentation élevée du site).

3. Réalisation de rapports intermédiaires aux baromètres, plus légers, afin de pouvoir communiquer à des moments opportuns

Il ne paraît pas prioritaire de proposer de tels bilans, qui demanderaient trop de temps à préparer. D'autre part, il semble que maintenir deux rendez-vous annuels par l'intermédiaire des bilans semestriels soit suffisant et efficace.

4. Présentation des méthodes de comptage et d'enquête de la métropole Grand Lyon

L'agglomération lyonnaise intervient à plusieurs niveaux pour estimer la pratique du vélo sur son territoire, passant à la fois par des boucles automatiques (une 50aine de stations) complétées par des totems indiquant au public le nombre de passages en temps réel, des enquêtes manuelles régulières assurées par des prestataires. Le budget consacré à cette démarche ne nous a pas été communiqué, mais une demande pourrait être formulée à l'attention des services des collectivités.

5. Mise en œuvre d'une enquête-cordon d'envergure ponctuelle

Une enquête-cordon consiste à boucler un secteur complet donné en positionnant des enquêteurs à tous ses accès, chargés de comptabiliser les comptages et de demander aux usagers leur provenance et leur destination. Ce type d'enquête paraît trop lourd pour être mené par les compteurs bénévoles.

En revanche, une formule plus légère est à imaginer, qui consisterait à compter toutes les entrées et sorties autour de Lille pendant une semaine déterminée, pendant l'heure de pointe du matin et du soir aux jours habituels pendant lesquels les compteurs effectuent leurs relevés (voir détails dans la note explicative de Cyprien Richer en pièce jointe, intitulée 2018projet_enqueteCordonADAV.pdf).

6. Échanges moins formels sur les pratiques de chacun-e

- imaginer un moyen d'afficher la présence d'un compteur pendant le comptage (panneau indiquant par exemple : "Souriez, vous êtes compté" ou autre slogan ; gilet jaune comprenant la mention "Compteur bénévole Droit au vélo"...))
- équiper les compteurs d'un moyen de les protéger contre la pollution à l'endroit du comptage pendant toute la durée de l'exercice, de type masque filtrant, et/ou mettre en place une station de mesure de la pollution de l'air => un partenariat pourrait être monté avec une structure comme l'APPA (Association Pour la Prévention de l'Atmosphère) ou Atmo, toutes deux régionales, afin de bénéficier de leur expertise et éventuellement d'équipement adapté à ces demandes.

Annexes :

- Lien de la [Carte répertoriant l'ensemble des comptages \(manuels ADAV et automatiques MEL\)](#)
- Proposition de procédure pour l'organisation d'une "enquête-cordon" à l'échelle de Lille en septembre 2018 (voir pièce jointe)
- Lien du dossier [comprenant l'ensemble des données traitées sous la forme de tableurs](#) mis à jour à réception des relevés